

L'avenir de la filière nucléaire

La CGT, auditionnée en mai 2018, par la mission d'Escathada/Collet -Billon sur la filière nucléaire française, a réaffirmé la nécessité de conforter les différentes composantes de cette filière industrielle sur le territoire national, tout en portant des exigences incontournables pour préserver son avenir.

Nous sommes aujourd'hui à un point de rupture, et il est plus que temps que l'Etat donne une perspective et une vision stratégique sur le long terme en confortant la filière nucléaire comme un outil industriel majeur. Le parc de production d'électricité actuel, dont l'acceptabilité sociale s'est acquise sur les notions d'indépendance énergétique et de prix compétitif, qui forment toujours ses caractéristiques, est un outil essentiel pour faire face aux enjeux environnementaux grâce à sa production non carbonée.

L'autre élément concernant l'acceptabilité sociale du nucléaire engage l'économie circulaire de la filière : la France a porté l'option de la fermeture du cycle, ce qui suppose le développement de générateur de 4ème génération, utilisant du combustible usé ainsi qu'une industrie du traitement/recyclage de cette matière radioactive. Dans les faits, ce cap serait remis frontalement en cause avec un abandon sous la forme réacteur industriel du projet ASTRID. Cela pose, entre autres, le problème de la gestion du stock de plutonium et de l'héritage qu'on laissera aux générations futures.

De manière indissociable, la CGT porte aussi des propositions de l'amont à l'aval, de la recherche, si stratégique en la matière, au stockage, retraitement, démantèlement, en passant par la construction, l'exploitation, en plaçant ce secteur sous maîtrise publique.

L'énergie nucléaire nécessite une maîtrise technologique de haut niveau avec des compétences construites sur le long terme. Elle implique d'avoir des mécanismes de sûreté et de contrôle élevés, des situations de travail pour tous les acteurs du secteur leur permettant d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions et d'exprimer librement leurs opinions en toutes circonstances. Les succès passés dans la construction et l'exploitation du parc nucléaire actuel ont été possibles car réalisés par des collectifs de travail bénéficiant de garanties statutaires de haut niveau et pénétrés des valeurs de service public.

Pour la FNME CGT, son renouvellement doit s'inscrire dans le cadre d'une politique énergétique et industrielle ambitieuse avec une vision stratégique sur le moyen/long terme. En parallèle, il faut engager sans tarder les études et travaux concernant les quatrième visites décennales du palier 1300 MW et cinquième visites décennales du palier 900 MW à partir de ce que le personnel remonte.

Pour autant, ces impérieuses nécessités ne peuvent pas constituer «l'alibi» au scénario de démantèlement du modèle intégré de l'entreprise EDF qui a démontré depuis plus de 70 ans son efficacité pour répondre aux besoins des populations tout en relevant les défis technologiques qui ont assis sa réputation au-delà de nos frontières.

«L'Etat stratège» serait bien inspiré de ne pas suivre l'exemple de la Belgique, qui doit faire face à une pénurie d'électricité à l'approche de l'hiver par manque de moyens de productions pilotables.

Le besoin d'une filière industrielle du nucléaire en France

Si l'on veut répondre à la difficile équation de la réponse aux besoins des peuples dans le monde et de la limitation drastique des émissions de GES, il est impossible aujourd'hui de faire l'impasse sur une des filières qui participe à cette réponse.

Les pays, comme la France, qui ont acquis une expérience en termes de recherche, ingénierie, construction, exploitation, retraitement, démantèlement ne doivent pas gâcher ces atouts.

Dans le mix énergétique, la production d'électricité devient de plus en plus importante, de par l'impérieuse nécessité de réindustrialiser le pays, les transferts d'usage, l'arrivée massive des nouvelles technologies et la démographie dynamique de notre pays.

Cette filière comporte plus de 220 000 salariés et est potentiellement porteuse de grands projets industriels, pourvoyeurs d'emplois et participant au redressement industriel et donc économique du pays.

Pourtant aujourd'hui nous sommes au bord de la rupture.

Les critères financiers appliqués à l'industrie conduisent, encore plus dans ce domaine du temps long, au mal travail.

Comme le note le CESE dans son rapport « Industrie un moteur de croissance et d'avenir », « les dysfonctionnements de l'entreprise industrielle coûtent de plus en plus cher à l'entreprise et à la collectivité. Le mal-travail a des conséquences néfastes sur les productions. De nombreux produits sont défectueux, la mauvaise qualité se généralise ».

Cette remarque générale s'applique aux mises à jour régulières des défauts dans la fabrication de pièces, dans des soudures, l'incident de Paluel ou encore sur la question des dossiers qualité du Creusot

Les salariés ont beau exiger des moyens pour bien faire leur travail, ce sont les critères financiers qui l'emportent, dans une fuite en avant vers le court terme qui met en péril à terme l'industrie. Car tous les incidents remontés ne sont pas propres à l'industrie nucléaire mais caractérisent le résultat de la prépondérance de la finance appliquée au secteur industriel en général.

Le conflit entre les deux grandes entreprises EDF et Areva, la course à l'export, les aventures industrielles risquées sont des facteurs d'explication de l'état de la filière.

AREVA a développé une stratégie de financiarisation, une politique export avec quelques décisions nationales pour « démonstration » mais sans politique industrielle, avec mission de rentabilisation à outrance.

La banalisation des activités des fonctions support (achat, service commercial...) par leur centralisation et l'éclatement du groupe et l'émiettement des entreprises conduisent à la situation actuelle où il faut reconstruire les compétences, les collectifs de travail.

La part énergie d'ALSTOM a été vendue à Général Electric avec les conséquences que l'on connaît sur la maîtrise industrielle et l'indépendance sur la turbine et les brevets.

En 2017, un rapport a été demandé à un groupe d'experts réuni autour du haut-commissaire à l'énergie atomique sur la situation d'Areva Creusot Forge. La conclusion fait des constats accablants sur la politique menée et leurs impacts sur l'outil industriel et les compétences. Il propose un ensemble de recommandations qui permettraient de remettre l'outil industriel sur pied, de regréer et pérenniser les compétences dans une vision industrielle, technique et économique et sur le long terme.

La reconstruction de toute la filière mérite de prendre en compte la question due la forge du Creusot ainsi que l'avenir de la fourniture de la turbine.

Une industrie en reconstruction tournée vers son avenir

EDF détient désormais la majorité dans Framatome, ex-filiale d'AREVA, pour la conception et construction des chaudières, ainsi que pour la fourniture d'assemblages combustibles. Les principaux atouts de cette entreprise tiennent à l'intégration de ses activités industrielles et d'ingénierie sur la maintenance du parc et les chantiers neufs qui a permis de maintenir un niveau de compétence technique élevé malgré les nombreux dégâts causés par les transformations, basées sur la rentabilité financière, qui ont été imposées aux collectifs de travail ces dernières années ; stratégies qui ont conduit à de nombreux problèmes de qualité. Or, c'est la recherche constante de réduction des coûts qui se poursuit actuellement dans l'entreprise avec le BP ECRIN. Sa mise en œuvre va à l'opposé des recommandations du rapport Bréchet, ce qui ne peut pas améliorer la capacité de Framatome à répondre aux besoins industriels de la filière.

Bien évidemment la question des travailleurs est centrale pour maintenir les compétences, anticiper la pyramide des âges, redonner des conditions de travail compatibles avec l'industrie.

L'émiettement des tâches et des repères conduit à un malaise profond parmi les salariés. Il y a un véritable danger de désagrégation des collectifs de travail si on ne remet pas au-devant de la tâche l'organisation du travail, les collectifs, les compétences, la formation et la qualification.

Quant aux politiques sociales menées par les entreprises du champ professionnel, elles conduisent à la démultiplication du dumping social avec comme conséquence une précarité accrue des travailleurs. La CGT revendique un socle social de haut niveau pour les salariés du secteur, des droits individuels transférables et opposables au travers d'un statut de l'énergéticien notamment.

Un plan de développement énergétique permettrait aux entreprises d'avoir une visibilité à moyen et long terme de leurs activités et de faire les investissements en conséquence et de développer les embauches et l'emploi qualifié. Une garantie de l'emploi doit être donnée aux salariés au travers de la sécurité sociale professionnelle. La démocratisation du secteur est indispensable.

Le secteur énergétique, sa propriété, sa maîtrise sont des éléments clés de l'avenir industriel et social de notre pays. Cela nécessite qu'une réelle politique industrielle et sociale soit mise en œuvre. Cela passe par la création du pôle public de l'énergie et de sa maîtrise publique par la voie législative et par l'action au niveau européen pour créer un projet de convergence énergétique et d'une autorité de sûreté du nucléaire indépendante.

Etat stratège vers Etat actionnaire

Les contraintes imposées par l'Etat agissant tel un vulgaire actionnaire se sont traduites par un redressement (accompagné d'une variabilité qui l'aggrave) des possibilités financières de l'entreprise et in fine à une réduction de l'attention accordée à la qualité opérationnelle du parc (donc à sa sûreté comme à productivité/disponibilité).

Dégager dans la durée ces marges financières a conduit les exploitants à redresser la situation en engageant les investissements imposés au lieu de les anticiper concentrant ainsi les travaux de prolongation de la durée de vie du parc.

De même, le nucléaire, plus que pour d'autre filière, nécessite des temps d'apprentissages conséquents, après avoir été formé sur un métier, il faut en appréhender un nouveau (fonctionnement installation, environnement de travail, processus qualité...) et l'Etat n'a pas décidé d'assumer ce rôle d'anticipation et de cohérence dans les plans de recrutement successif.

L'effet balancier sur les recrutements préjudiciable au transfert des compétences

Dans un passé récent (milieu des années 2000), le précédent plan de performance (Phare et Balise à la DPI) a été décrié par les dirigeants successifs d'EDF, pour ses effets dévastateurs sur le maintien des compétences critiques dans le nucléaire.

Par la suite, un programme ambitieux le «programme compétence» a été mis en œuvre et a nécessité des investissements importants sur le recrutement de «jeunes» salariés et sur leur formation, tant pour les salariés EDF que chez les sous-traitants : PFE conséquent implication de la génération des «bâtisseurs», chantier école.

La mise en situation professionnelle n'a pas été un long fleuve tranquille, mais le point d'équilibre entre les départs massifs en inactivité de la génération des bâtisseurs et l'intégration de nouveaux salariés permet de faire face aux enjeux du renouvellement du parc en exploitation.

Toutefois une situation différente est vécue dans les équipes d'ingénierie, dont les 20 années de moratoire ont marqué une rupture sur la transmission des savoirs faire, par défaut de faire.

Les effets balanciers sur ces compétences qui s'acquièrent sur le moyen terme et en réalisant ces activités, sont extrêmement préjudiciables et ne sont révélés qu'après coup, lors de la mise en situation réelle.

L'évolution du curseur du faire vers le faire-faire est aussi décrite par différents constats de l'ASN ou de l'IGSNR, où les activités de surveillance ou de contrôle sont effectuées par des techniciens ou des ingénieurs n'ayant pas été confrontés dans leurs parcours professionnels à la réalisation de ces opérations.

Globalement, pour la CGT, la surveillance et/ou contrôle demeure de nature administrative, la réinternalisation d'un certain nombre activités permettrait :

- un gain économique pour les différents exploitants en supprimant les interfaces (depuis les processus achat/qualification jusqu'à l'encadrement du chantier) ;
- de conserver a minima les compétences en interne indispensable à toute intervention réactive sur les outils de production, en préservant une certaine indépendance vis-à-vis des fournisseurs. Le grément des équipes de robinetiers par l'entité ULM en est une bonne illustration.

En ce sens, annoncer que le lancement rapide d'un projet EPR2 en France est indispensable au maintien des compétences nous semble très réducteur au regard des enjeux du parc en exploitation.

Les préalables pour réussir un programme palier EPR2

A de nombreuses reprises, les organisations de la CGT ont attiré l'attention, tant de la hiérarchie d'EDF que des pouvoirs publics, sur le fait que la prise en compte des questions sociales était un facteur important de la réussite d'un chantier comme celui de Flamanville. Force est de constater que nous avons été très peu écoutés et encore moins entendus. Les résultats sont là.

Un REX (exhaustif, transparent et partagé avec les organisations syndicales) de la réalisation de Flamanville 3 doit être engagé sans délai afin de recaler le discours très optimiste de la direction sur le nucléaire du futur (export-HPC, Sizewell et Inde comme EPR 2 France). Il faudra aussi intégrer les clés qui ont conduit les EPR de Taishan à être couplé au réseau plus tôt.

Pour la FNME CGT, il faut remédier aux causes profondes de cette désorganisation au-delà des aspects propres à l'EPR Fla 3 car ces enjeux conditionnent pour partie l'avenir de la filière française du nucléaire.

Alors que faut-il pour réussir, si besoin, EPR 2 ?

Un contrat social préalable au lancement de tout engagement doit être établi sans tarder avec l'implication des représentants du personnel des différentes entreprises embarquées sur des «grands chantiers». Des garanties collectives de haut niveau pour les salariés du secteur afin d'assurer le contrôle social indispensable à la sûreté des installations, avec de nouveaux droits d'interventions sur les choix stratégiques des entreprises depuis la conception des projets jusqu'à leur réalisation (et qui vont se dégrader avec la disparition des CHSCT par exemple).

Cette politique industrielle devra aussi tendre à un point d'équilibre entre les exigences des exploitants ou issues des référentielles sûreté (et/ou leur déclinaison) et le savoir-faire des constructeurs qui ne bénéficient plus d'un contexte aussi favorable qu'à la fin des années 1970 au regard de la dégradation générale de l'industrie française.

La dimension de la cuve de l'EPR en est l'illustration, car imposée dans le processus d'achat et de fabrication sans le moindre dialogue réaliste avec les équipes chargées de la fabrication... il faut donc revenir à un dialogue constructif entre donneurs d'ordre (de tous niveaux) et réalisateurs (de tous niveaux) au moyen de spécifications techniques adaptées.

Des délais et plannings réalistes avec des études stabilisées autour de l'objet EPR 2

Repenser les organisations de travail, collaboratives avec l'optique de réussite de projet industriel en appelant parfois au bon sens, sans se retrancher derrière des clauses prescriptives et contractuelles où les interfaces se multiplient. Cela constituerait aussi des gages d'économie de long terme et d'intégration de grands chantiers dans le tissu local. Ces choix seraient aussi garants de conditions nécessaires à de véritables avancées dans le domaine santé sécurité au travail.

L'option française de la fermeture du cycle doit être réaffirmée

La place du nucléaire dans l'approvisionnement en énergie de la planète dans le futur dépend de plusieurs paramètres : la disponibilité du combustible, une exploitation en sûreté, la compétitivité du kWh mais aussi une gestion responsable des combustibles usés et des déchets (lié à l'acceptabilité du nucléaire).

C'est ainsi que le «cycle fermé» où les matières valorisables (U et Pu) sont recyclées a été l'option retenue par l'Etat français avec pour exemple le retraitement recyclage du Pu dans les combustibles Mox (a contrario du cycle ouvert où les combustibles usés sont considérés comme des déchets ultimes, destinés à s'accumuler sous forme de stockage géologique).

Seuls les RNR, dont le cycle est complètement fermé, recyclent plusieurs fois le Pu et surtout assurent l'utilisation complète du potentiel énergétique de l'ensemble de l'uranium naturel.

Le mono-recyclage du Pu dans les REL permet une économie d'U naturel d'environ 12 % (l'utilisation passe de 0,8 à 1 %). Le multi-recyclage dans les RNR permet une utilisation cent fois meilleure.

Ainsi en France, le recours au stock actuel d'U appauvri assurerait une durée de 5 000 ans pour un parc de même puissance qu'actuellement grâce aux RNR français, une technologie indispensable à la filière nucléaire.

Astrid or not Astrid

La question du financement des différentes phases du RNR Astrid, confronté ainsi à des difficultés de réalisation, ne masque-t-elle pas d'autres enjeux sur la volonté de se désengager de cette option ?

Le faible investissement des industriels de la filière dans la R&D dans ce domaine s'avère incompatible avec les enjeux écologiques et financiers.

Il serait irresponsable de laisser aux générations futures des tonnes de combustibles usés contenant du plutonium.

Passer les stocks de combustibles usés de réserve de matières réutilisables au statut de déchets aurait des répercussions lourdes sur le bilan comptable d'EDF.

Pour la FNME CGT, le gouvernement doit prendre une décision qui tiendra compte de plusieurs enjeux : gestion à long terme des matières nucléaires et des déchets, pertinence économique et déploiement potentiel de la filière en France et dans le monde, financements potentiels par les partenaires industriels en particulier EDF, Framatome et le Japon.

Si la poursuite du projet Astrid devait être interrompue, on s'orienterait au mieux vers un maintien à minima du potentiel de recherche, accompagnée d'une soi-disant veille technologique, toutes deux sans doute stériles à long terme. On s'en remettrait ainsi à des constructeurs étrangers pour disposer un jour des RNR permettant d'assurer un nucléaire durable.

On accumulerait un tel retard, aggravant la situation générée par la fermeture de Super Phénix, par rapport aux Russes, aux Indiens et aux Chinois, qu'il serait très difficile de le rattraper... et in fine plus rationnel de coopérer avec l'un ou l'autre pour importer les réacteurs dont nous aurions besoin. Autant disposer de RNR en production n'est pas indispensable aujourd'hui, autant il faut dès à présent faire les gestes immédiatement nécessaires pour disposer industriellement de cette filière au moment où il sera indispensable d'y recourir, sans doute dans la deuxième partie de ce siècle.

Amener à son terme le travail du CEA sur l'Avant-Projet Définitif et se passer de la construction d'un prototype comme Astrid, n'aurait aucun sens.

Le CEA un modèle menacé

Le CEA est aujourd'hui un tout cohérent, Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives, de la recherche fondamentale à la diffusion technologique.

Son épine dorsale historique est constituée par le nucléaire civil et de défense. C'est l'essence même de l'existence du CEA. Dans les faits, ce cap serait remis frontalement en cause avec un abandon du projet ASTRID. Or, tout porte à croire dans les laboratoires concernés que c'est bien ce qui se profile.

La DEN se débat aussi avec la terminaison du Réacteur Jules Horowitz, avec une impasse budgétaire de quelques centaines de millions d'euros. Cela crée un contexte de grandes incertitudes qui pèsent non seulement sur la Direction de l'Énergie Nucléaire... mais bien sur tout le CEA.

Sur les énergies renouvelables, au-delà des grands discours dans les salons parisiens, le manque d'ambitions politiques est à l'image du manque d'investissements et de soutien en niveau de subvention dérisoire. Le gouvernement ne pense donc pas que le CEA soit un acteur important de la réussite de la transition énergétique !

Laisser croire aux salariés que l'argent du nucléaire pourrait venir irriguer la recherche pour la transition énergétique est un leurre. C'est méconnaître aussi les différences entre les modèles de développement et de partenariat des ENR et du Nucléaire.

Faut-il alors en déduire que le projet de l'Administrateur Général est creux, ou tout du moins qu'il n'est pas honnêtement posé sur la table ?

Pour réorganiser, il est nécessaire de créer l'adhésion dans le personnel et qu'une confiance s'installe entre la Direction Générale et les équipes, avec en rôle charnière, la hiérarchie.

L'industrie de l'économie circulaire sur la sellette

Un autre aspect de l'impact d'arrêt de réacteurs moxés aura pour conséquences un impact immédiat sur le plan de charge des usines d'Orano (traitement /recyclage) de la Hague(-Manche) et Mélox (Gard) et l'atelier du Tricastin.

Le traitement-recyclage, qui soutient économiquement l'ensemble du nouveau groupe Orano, génère plus de 6 500 emplois directs. Avec un coût fixe d'exploitation de ces usines, le coût du traitement/recyclage augmenterait de façon exponentielle, la perspective de moxer le palier 1 300 MW n'étant envisagé techniquement à l'échelle industrielle à l'horizon 2029/2031 (dans la mesure de nos connaissances).

Si un arrêt, progressif ou non, du traitement-recyclage est envisagé, alors des questions importantes doivent être posées quant au devenir des combustibles issus des réacteurs en service.

A ce jour, les piscines de La Hague ont une capacité de 14 000 tonnes et sont occupées à hauteur de 9 000 tonnes. 1 200 tonnes arrivant annuellement à La Hague, les capacités de stockages sont au plus de 5 ans.

Si cette option était retenue, l'Etat doit prendre ses responsabilités et répondre aux questions suivantes : Où seront stockés les combustibles usés ? Dans une piscine d'entreposage dite centralisée ou à effectuer un plan d'économie sur ce procédé industriel dans une période où les prix de marché l'uranium sont bas, avec des incertitudes sur la sécurité d'approvisionnement à plus long terme ?

Par ailleurs, tenter d'exporter la technologie de traitement-recyclage (Chine), si sur notre propre territoire on sort du cycle fermé, serait condamné à de vaines intentions...

Oui, pour la CGT, l'avenir de la filière est indissociable de l'option française de la fermeture du cycle, qui doit être réaffirmée et confortée, en agissant dans la recherche et en cessant le gel sur les investissements industriels désormais indispensables dans les outils de productions.

La déconstruction en structuration

Tout exploitant responsable se doit de créer les conditions techniques et organisationnelles de la déconstruction de ces installations.

La crédibilité de la filière, donc son acceptabilité par nos concitoyens, est donc liée à la démonstration de ce savoir-faire par les industriels.

Des évolutions structurelles ont cours au sein de chacune de ces entreprises (création d'Orano DS, filialisation d'EDF Cyclife), associés parfois à des innovations techniques dans le domaine (économie circulaire des déchets métalliques TFA).

Pour autant, parmi les réacteurs du parc de production (hors recherche), seul le réacteur de Chooz A sera totalement démantelé à une échéance rapprochée de 2022. En effet, le retard conséquent par sous-investissement en matière de R&D et de déploiement industriel commande d'autres moyens.

Dans un premier temps, des coopérations à l'échelle européenne sont à établir entre exploitants et Etats.

Avec l'exemple parc anglais, confronté une problématique similaire de l'UNGG français (Graphite/gaz), du parc allemand sur la gestion des déchets, pour la FNME CGT, il est indispensable et responsable pour les générations futures de coordonner ces travaux au sein d'une agence européenne de recherche et de développement industriel du démantèlement.